

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

N° 006056 UCAD/INSEPS

Dakar, le

14 JUIL 2022

TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE

EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT JEUNESSE ET
LOISIR (STAPS/JL)

PARCOURS SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE ET DU SPORT

(STASEJS)

(Session Octobre 2022)

L'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du Lundi 24 au Mercredi 26 Octobre 2022**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS). Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2021 (05 places)** et à ceux ayant obtenu le **bac en 2022 (10 places)**. Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2022.

I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues au Secrétariat de l'INSEPS du **Lundi 12 Septembre 2022 à partir de 08H** au **Samedi 15 Octobre 2022 à 12H**. Le dossier de candidature est composé d'un(e) :

- certificat de visite et contre-visite ;
- attestation de réussite ou diplôme de baccalauréat ;
- copie légalisée de la carte nationale d'identité;
- curriculum Vitae détaillé du candidat ;
- reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) pour frais de dossier.

II. NATURE DES EPREUVES

- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (20).
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20).

III. ORGANISATION DES TESTS

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des professeurs de l'établissement.

IV. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2022-2023.

NB : le recrutement dans la fonction publique n'est pas garanti.

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE